

Municipalité 2016 - 2021

Jour de séance, le lundi à 19h30

Bertrand Gaillard, syndic

Remplaçant: Nicolas Biselx

079 258 98 57

bertrand.gaillard@montcherand.ch

Administration générale - Domaines -

Forêts - Police des constructions -

Routes - Terrains - Voirie - PGA

Nicolas Biselx, vice-syndic

Remplaçante: Dominique Wittwer

079 405 70 62

nicolas.biselx@montcherand.ch

Informatique - Police - Patrimoine -

Bâtiments - Défense incendie -

Protection civile

Dominique Wittwer

Remplaçant: Michel Greppin

079 251 29 75

dominique.wittwer@montcherand.ch

Affaires sociales - Santé - Plantage -

Contrôle des habitants - Ecoles -

Mobilité - Transports

Eric Martin

Remplaçant: Bertrand Gaillard

079 650 43 11

eric.martin@montcherand.ch

Eaux - Egouts - Gaz - SI - Cultes -

Eglise - Finances

Michel Greppin

Remplaçant: Eric Martin

079 474 29 32

michel.greppin@montcherand.ch

Culture - Jeunesse - Sports - Cimetière -

Déchets - Tourisme - Eclairage public /

Energies - Archives

Administration communale

Greffe, secrétariat communal

Sandra Cunsolo

Tél. 024 441 73 77,

e-mail: greffe@montcherand.ch

Horaire: mardi et mercredi matin 8h00-11h30

Bourse, service des finances

Jean-Pierre Blanchet

079 547 93 25

e-mail: bourse@montcherand.ch

Horaire: sur rendez-vous

Location grande salle

Corinne Martin

079 282 80 02

Contrôle des habitants

Yvette Nicole

024 565 79 37 (pendant les heures d'ouverture)

e-mail: controle.habitants@montcherand.ch

Horaire: jeudi de 18h30 à 20h00

Assurances sociales, AVS

Centre Social Régional - 1350 Orbe

Tél. 024 557 76 76 Fax 024 557 77 09

Office du travail voir Greffe

Office de l'Etat civil du Nord vaudois

Rue du Lac 2 - 1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 557 07 07 Fax 024 557 68 55

Direction des écoles

Primaires 024 557 23 30

Secondaires 024 557 23 60

Le Pique-Raisinets



Bulletin d'information de la commune de Montcherand

N° 47 - Septembre 2017

Vous pouvez également trouver en ligne «Le Pique-Raisinets» sur le site de la commune: www.montcherand.ch, ainsi que de nombreuses informations sur la vie officielle et pratique de la commune avec une galerie de photos du village et de la région.

Communiqué municipal

Ramassage du vieux papier: Jeudi 21 septembre.

Merci de déposer le papier vers les fontaines au plus tard à 7 heures.

Naissance

La Municipalité a le plaisir d'annoncer la naissance de Loïc Zwahlen, fils de Valérie et Yvan Zwahlen.

Les vœux de la Municipalité accompagnent ce nouveau-né, ainsi que ses parents.

En raison de la protection sur la sphère privée, la Municipalité ne peut publier l'annonce des naissances qu'avec l'autorisation écrite des parents.

Autorisations municipales

Dans ses séances, la Municipalité a autorisé les travaux suivants:

Susanne et Christophe Rapin - Création d'une fenêtre à guillotine.

Laurent Waridel - Remplacement d'une porte de grange.

Anya Bachmann - Construction d'un cabanon de jardin.

Anne Forel - Remplacement d'une baie vitrée.

Eve Guigoz - Construction d'un muret et remplacement d'une clôture.

Elisa Savignano et Leonardo Fricchione - Pose d'une piscine hors-sol.

Conseil général

Le prochain Conseil aura lieu le jeudi 7 décembre 2017 à 20 heures.

Cette séance aura lieu dans un endroit prestigieux du Canton.

Contrôle des habitants

Attention, changement de jour et d'heure soit le jeudi de 18h30 à 20h00

Il est désormais possible de payer par carte de crédit (sauf Postcard).

Greffe, secrétariat municipal

Attention, changement de jours et d'heures soit les mardi et mercredi de 8h00 à 11h30.

Agenda

2 septembre	Tournoi populaire de pétanque organisé par le club
8 septembre	Tirs obligatoires (Grillades sur inscription)
9 septembre	Semi marathon des côtes de l'Orbe
2 octobre	Journée des personnes âgées
18 novembre	Repas de fin d'année organisé par la jeunesse
7 décembre	Conseil général



Pédibus

L'association transport et environnement propose l'organisation d'un accompagnement organisé des enfants sur le chemin de l'école.

Si vous souhaitez participer à l'organisation d'un tel projet dans notre commune, vous pouvez aller sur le site www.pedibus.ch.

La Commune encourage ce genre d'initiative et reste à disposition pour aider les organisateurs.

Le bal des conteneurs

Plusieurs citoyens ont demandé à la Municipalité de mettre davantage de conteneurs au Battoir car le nombre actuel est insuffisant pour recevoir tous les sacs poubelles de la Commune.

La Municipalité étonnée a été voir sur place et a constaté que les conteneurs de devant débordaient de sacs, alors que ceux de derrière étaient peu remplis voir complètement vides.

Devant cette énigme, et de grandes discussions... L'hypothèse que les conteneurs en plastique étaient préférés à ceux en métal dont le couvercle était trop lourd a été évoquée.

Pour le vérifier, tous les conteneurs en plastique ont été placés derrière ceux en métal.

Après une semaine le constat était clair, tous les conteneurs en métal débordaient alors que les conteneurs en plastique étaient vides...

Merci à celles et ceux qui ont une explication rationnelle, autre que la flemme, de nous contacter.



Catéchisme

Si vous souhaitez que vos enfants suivent des cours de catéchisme, vous pouvez contacter le Conseil de paroisse par l'entremise de la Ministre de paroisse, la pasteur Aude Gelin au 079 546 83 50 ou de son président Gianluca Abruzzi au 024 426 00 82.

TEXAID

La Commune a reçu une lettre de TEXAID afin de remercier tous les habitants de Montcherand pour la quantité des vêtements, de textiles et de chaussures collectés sur la Commune en 2016 soit 3'298 kg.

Les œuvres d'entraide et les partenaires de coopération participant à cette action ont consacré cet argent à différents projets sociaux et durables au plan régional, national et international.

Rappel à la population

Suite à plusieurs plaintes, la Municipalité tient à rappeler aux citoyens, quelques règles de vie essentielles à adopter, ceci afin de maintenir un climat harmonieux entre chaque citoyen.

Parcage

La route n'est pas un lieu de parcage. La Municipalité est consciente du peu de places de parc disponibles au centre du village, mais rappelle que des places le sont au Crêt de la Forge, ainsi qu'au parking de la Brossière. Les personnes disposant de places de parc à leur domicile y mettront leur véhicule en priorité et laisseront aux personnes de passage, les places publiques. La cour d'école est encore disponible pour les voitures, uniquement en dehors des heures d'école.

Signalisation routière

Lorsqu'il existe une interdiction de circuler, une limitation du poids ou des dimensions, l'inscription «Riverains autorisés» signifie que seuls les habitants ou toute personne devant accéder à cette zone y sont autorisés (livraison, visiteurs et travaux sur des bien-fonds voisins).

Ordre et tranquillité publique

- Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre les mesures utiles pour les empêcher, de troubler l'ordre et la tranquillité publique.
- Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique, comme dans un lieu accessible au public.
- Les verres vides ne se vident pas le dimanche et les jours fériés.
- L'emploi des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres engins de jardinage bruyants est interdit entre 20 heures et 7 heures, ainsi que les jours de repos publics.

Feux

L'incinération en plein air est interdite. Seules des exceptions, généralement liées à un risque sanitaire, peuvent toutefois justifier l'incinération de déchets naturels en plein air. Dans ce cas une autorisation est nécessaire.

Décharge de type «B» à Bofflens

L'entreprise «Valebin SA» informe toutes les Communes que, pour des raisons de sécurité, elle n'acceptera plus de livraisons inférieures à 2'000kg effectuées directement par des privés.

Il faudra donc à l'avenir se diriger vers Transvoirie à Orbe.